République Française
Département LOIRET
Canton de Montargis
VILLE DE VILLEMANDEUR

ARRETE N° 2024_0122

ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE JODON

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux à réaliser par les services techniques de la commune de Villemandeur dans la rue Jodon,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

ARRETONS

Article 1 : Le 28 février 2024, le stationnement et la circulation seront interdits portion comprise du 10 rue Jodon au carrefour avec l'avenue de la Libération.

Article 2 : Une déviation sera mise en place par la rue Clément Baudeau, la rue Chaintreau et l'avenue de la Libération.

Article 3 : Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

Article 4 : L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

Article 5 : Les services techniques municipaux sont chargés de mettre en place la signalisation nécessaire.

Article 6 : Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur des services techniques municipaux, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Madame la Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.
Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 28/02/2024

Le Maire,

Denise SERRANO

MAIRIE DE VILLEMANDEUR (LOIRET)

Date d'affichage : 28/02/2024